

Kigali, le 11 février 1954.-

Objets:  
Les objets volés.

524/Just HC 12

714 1.34/1.



A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire	
Kigali	Kibungu
Ryanza	Giunba ✓
Gitarana	Ruhengeri
Astrina	Kisenyi
Shangugu	Kibuye.

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la nuit du 10 au 11 janvier 1954 il a été volé au préjudice de Monsieur Jean-Baptiste SURANUYA, les objets suivants:

- 1. répis de bananes.
- 1. pain
- 1. paquet de beurre
- 1. farde de cigarettes "Albert" presque plaines (paquets bleus)
- 1 veste en laine bleu vier
- 1 pantalon kaani
- 1 ceinture brune en cuir
- 1 paire de souliers bruns avec semelle en crêpe, réparés au bout.
- 1 stylo "Larker" 51, vert, endommagé, recollé au Scotch tape (bande de Cellacoid collant)
- 1 réveil de voyage "Alenzle" avec gaine en cuir rouge
- 1 port-feuille brune contenant divers papiers (permis de conduire - carte d'immatriculation - et une somme de 1.500 francs en billets de : 1 de 1.000 frs et de 500 frs - et de 100 francs.
- 1 trousseau de 3 clefs : 1 grande - 1 normale et 1 yale

Je vous saurais gré de bien vouloir prescrire des recherches d'usage et en cas de découverte faire arrêter le voleur et le diriger sur le Parquet de Kitega en rappelant le numéro de la présente.

LE MAJORET DE POLICE DE KIGALI

A. SAKUBWA